

Assemblée des conseillers extraordinaire du 31 mai 2022

Compte rendu provisoire

Nombre de votants : 9 présents et 8 procurations, soit un total de 17
1 invité présent

Membres votants présents en visioconférence :

- M. Nicolas THIRIET, ministre conseiller
- M. Stéphane MARTIN, conseiller culturel
- M. Airy QUILLERE, attaché de coopération universitaire et attaché pour le français, au service culturel de l'Ambassade
- Mme Anne-Laure CAMPELS, directrice générale de la Fondation, proviseure
- M. Claude OULHEN, secrétaire général de la Fondation, directeur administratif et financier
- M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du Primaire
- M. Pierre-François VILQUIN, représentant des parents d'élèves
- M. François ROUSSEL, conseiller consulaire
- M. Patric PACHON, représentant des anciens élèves

Membres votants absents avec procuration :

- M. Gilles ALMOSNINO, coordonnateur de l'AEFE en Asie (procuration à Mme CAMPELS)
- M. Thierry VIAL, IEN en poste à Hanoï (procuration à Mme CAMPELS)
- M. Philippe SETTON, ambassadeur (procuration à M. MARTIN)
- M. Marc-Antoine HUREAU, consul (procuration à M. MARTIN)
- Mme Christine SIMON, secrétaire générale de l'Ambassade (procuration à Mme CAMPELS)
- Mme Jessica N'KOUMBA N'KOUMBA, gestionnaire comptable-Régie attachée à l'Ambassade (procuration à Mme CAMPELS)
- Mme Marie DOYHAMBEHERE, proviseure adjointe (procuration à Mme CAMPELS)
- M. René CARRAZ, représentant des parents d'élèves (procuration à M. VILQUIN)

Membre invité présent :

- M. Jean-Marc LISNER, conseiller consulaire invité

Membres votants absents excusés :

- M. Armel CAHIERRE, président de la CCIFJ
- Mme Marika PIRIOU, adjointe du consul
- M. Thierry CONSIGNY, conseiller consulaire

Membre invité absent excusé :

- Mme Marie-Josée MARIE, conseillère consulaire invitée

Le quorum étant atteint, Mme la Proviseure déclare que la séance de cette assemblée des conseillers extraordinaires est ouverte à 11h.

Monsieur Quilleré accepte de présider cette séance.

Secrétaire de séance : M. SANSEBASTIAN

Secrétaire de séance adjoint : M VILQUIN

1. Contrat de restauration

Suite au Conseil d'administration extraordinaire en date du 19 avril 2022, il est proposé aux membres de l'assemblée de conseillers d'émettre un avis sur les propositions de contrats reçues par l'établissement pour l'externalisation de la restauration.

La société César Kitchen a présenté une proposition de contrat reprenant l'ensemble des demandes et exigences de l'établissement.

Une autre société de petite taille et récemment formée, s'est manifestée mais, à ce jour, elle ne semble pas en mesure de présenter l'ensemble des garanties attendues. Dans l'hypothèse où cette candidature ne serait pas retenue, cela peut cependant être une société vers laquelle on pourrait se tourner dans 3 ans s'il y a des problèmes avec César Kitchen.

Le conseiller des Français de l'étranger, François Roussel précise que la deuxième société n'a peut être pas bénéficié d'un temps suffisant pour envoyer une offre plus aboutie. Il demande ce qu'il en est de l'équipe actuelle.

Mme la cheffe d'établissement fait un point sur les signatures d'accords négociés et des discussions en cours:

- 5 accords signés
- 2 demandes pour inclure le nombre d'années en CDD dans le calcul total des années calculées pour l'accord
- 1 refus catégorique avec lequel la direction continue de discuter.

Dans les négociations en cours par certains de ces personnels, il est précisé que si un accord est trouvé, il s'appliquera à tous, y compris aux personnels ayant déjà signé un accord négocié.

Vote pour avis de l'assemblée sur le contrat de César Kitchen :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

2. Annexe budget Restauration

M. Oulhen présente aux membres de l'assemblée des conseillers une proposition de budget annexe de la restauration, tenant compte de l'externalisation complète de celle-ci. Cette proposition de budget modificatif pour l'année scolaire 2022-2023 est calculée sur une gestion interne d'avril à août 2022 et d'une externalisation totale du service à compter du 1er septembre 2022. Elle intègre également la prise en charge des montants des indemnités de départ proposés aux personnels de cuisine. Cela explique le déficit prévisionnel important encore pour cet exercice.

M. Pachon demande s'il est prévu d'organiser des tests de dégustation pour les parents d'élèves, des tests de mise en place avant la rentrée ou encore des menus. La proviseure indique qu'une fois que le contrat sera signé cela pourra être étudié avec la société Cesar Kitchen.

Le conseiller des Français de l'étranger François Roussel demande une nouvelle fois confirmation que les tarifs cantine pour les familles seront maintenus pendant trois ans. Le directeur administratif et financier précise que le contrat prévoit que les tarifs ne peuvent être changés qu'avec l'accord des administrateurs et s'engage à ne proposer aux administrateurs aucune augmentation dans les trois prochaines années.

Vote pour avis de l'assemblée :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Clôture de l'assemblée à 11h28.